

Mr. Pierre Derbigny sera soutenu, à la prochaine élection de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. A. PÉCHAUD comme candidat à la place de Maire de la Nlle.-Orléans, à la prochaine élection.

D'après les derniers papiers de Londres il paraît qu'au 1er de Janvier, la France comptait trente-neuf vaisseaux de ligne, trente-cinq frégates, et cent-quatre autres bâtiments de guerre, plus petits, en mer ou prêts à mettre à la voile.

On dit que l'expédition que doit faire le gouvernement français, contre Alger, sera composée de vingt-mille hommes.

PARIS, 3 Janvier.

Une hausse inopinée a eu lieu aujourd'hui dans les fonds. Les 3 p. 0/0 ont été ouverts à 68 p. 80 c., et se sont élevés à 68 f. 25 c. A trois heures trois quarts, ils flattaient entre 68 f. 15 c. et 68 f. 20 c.

La cause de cette hausse est le bruit généralement répandu d'un changement de ministère.

L'ordonnance royale est attendue demain ou Samedi.

En attendant qu'on écrit ces lignes, l'ordonnance n'est pas encore signée, mais un important événement paraît certain; c'est la résignation de M. de Villèle. Dans l'absence de documents officiels, les bruits suivants ont pris une certaine consistance: M. de Chabrol a été chargé par le Roi de la formation d'un ministère.

On parle des membres suivants: pour le département de l'Intérieur, M. de Martignac; pour les affaires extérieures, le comte Guilleminot; pour les finances, M. Roy; pour la guerre, le général Ambrugeat; pour la Marine, M. de Chabrol; pour la Justice, MM. Ravès, Portalis et Pastoret.

FONDS FRANÇAIS.—Jeu di.

Cinq pour cent 101 f. 85, 80, 85. 102 f. 10 f. 10 c.

Trois pour cent-60 f. 80 c. 67 f. 66 f. 85 c., 67 f.; 67 f. 10 c. 15c. 40 c. 75 c.

Les lettres commerciales de Constantinople annoncent que l'Ambassadeur Russe avait cessé ses fonctions dès le 4 Déc. et s'était embarqué le 6; mais les vents contraires le refusaient encore le 8 dans le port.

Un bâtiment de guerre Anglais attendait M. Stratford Canning à l'entrée des Dardanelles pour le conduire à Vourla, aux environs de Smyrne. On laissait aux Européens une parfaite liberté de sortir de Constantinople; et tous les résidents Anglais s'étaient embarqués à l'exception de quatre qui voulaient rester à tout hasard.

LONDRES, 5 Janvier.

Un courrier parti de Constantinople le 7 Décembre a annoncé ce qui suit: La sublime Porte, après avoir tenu un conseil extraordinaire, a réitéré son refus d'accepter l'intervention des Puissances signataires du traité de Londres. Les conférences sont rompues. L'Ambassadeur Russe devait s'embarquer le même jour, les ministres de France et d'Angleterre. Le jour suivant, on leur avait refusé de leur donner leurs passeports, cependant on avait que le Pacha du Bosphore laisserait passer le navire qui doit emmener M. de Ribeaupierre.

La Porte faisait des préparatifs de guerre. On dit que Thaer-Pacha, qui commandait la flotte Turque à Navarin, vient d'être nommé Capitaine-Pacha. La population de Constantinople paraît consternée.

La Porte n'a pas voulu reconnaître le droit de protection que le ministre des Pays-Bas voulait exercer sur les sujets des cours alliés. La Porte s'est chargée de les protéger elle-même. La plupart d'entr'eux avaient résolu de rester à Constantinople où tout semblait tranquille.

M. de Ribeaupierre avait donné à ses collègues de plains pouvoirs pour déterminer avec les commandans des escadres combinées les mesures à prendre contre la Porte. On pense que l'une de ces mesures sera l'établissement d'une station à l'entrée des Dardanelles pour empêcher les transports d'hommes, d'armes, de munitions et de vivres qu'on pourrait envoyer aux Turcs.

Une note incluse dans les gazettes apportées par express, contient les particularités suivantes: Des lettres de Trieste du 17 Décembre, reçues le 22 à Vienne, disent que le bruit courait à Corfou que la flotte Grecque sous les ordres de lord Cochrane, était rentrée dans le port de Navarin, et avait pris possession de la citadelle. Les mêmes lettres annoncent que Patras avait capitulé et qu'on avait permis aux garnisons Turques de se retirer. D'après les mêmes rapports, Ibrahim Pacha concentrerait ses troupes, avait même évacué Tripolizza, et se dirigeait vers l'Isthme; et l'amiral de Rigny, après avoir reçu une lettre du comte Guilleminot, avait quitté Smyrne, et cinglé vers les Dardanelles, en détachant quelques-unes de ses voiles vers Scio pour empêcher le colonel Fabvier de s'emparer de la citadelle. Mais ces bâtiments arrivèrent trop tard; ils trouveraient le pavillon Grec flottant sur les murs de la forteresse, et la garnison Turque passée au fil de l'épée. Ces divers bruits ont besoin de confirmation.

MADRID, 17 Décembre.

Le vaisseau de ligne le Sovereign, qui est parti de ce mois pour la

Havane, touchera aux îles Canaries, où il prendra 300 matelots pour renforcer l'escadre du commodore Laborde. Une frégate neuve de 50 canons, nommée la Restauration, vient d'être lancée au Ferrol. Les réparations du vaisseau de ligne le Héros sont presque terminées; et le gouvernement paraît vouloir rassembler une grande force maritime et militaire à la Havane, pour agir de là sur ses anciennes colonies.

La Gazette de Madrid publie un décret qui supprime les commissaires de police et qui rend aux Alcades l'exercice de leurs fonctions. Les exécutions continuent dans la Catalogne. Sa Majesté catholique paraît décidée à faire son tour d'Espagne avec une escorte d'assassins et de bourreaux.

LONDRES, 4 Janvier.

Les journaux d'Allemagne sont tous à la guerre. On annonce de Varsovie que le 14 Déc. le Grand Duc Constantin y avait passé une grande revue. On s'attendait au prochain départ de l'Empereur pour l'armée du Pruth. Il devait être accompagné de quatre généraux en chefs; et l'on croyait que l'armée polonaise serait employée. Cependant, malgré tous les bruits de guerre et le départ avéré des ambassadeurs de Constantinople, les fonds métalliques Autrichiens ont éprouvé une légère hausse.

On peut attribuer cette hausse à des lettres de Constantinople qui annoncent des dispositions conciliatoires de la part du Divan. On assure qu'il a prodigué les caresses et les protestations amicales pour retenir les Ambassadeurs, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de leurs Cours de nouvelles instructions. Toutes ces instances ayant été vaines, on prétend que le Grand Seigneur s'est montré disposé à accorder un armistice; mais les Ambassadeurs ayant des instructions positives de ne pas s'écarter des dispositions du traité du 6 Juillet, ne parent prêter l'oreille à aucune de ces propositions. On ajoute, que malgré le départ des Ambassadeurs, le ministre Autrichien parviendra à arranger les choses, et que la guerre n'aura pas lieu.

Lord Cochrane, avec la frégate l'Helias et son vaisseau à vapeur, bloque la côte de la Morée entre Modon et Coron, et intercepte les mystiques des pirates. Des lettres de Trieste portent que l'amiral de Rigny, irrité de la violation de l'armistice, a envoyé deux de ses bâtiments pour le faire reconnaître à Scio. Des rumeurs peu dignes de foi parlaient d'un engagement entre l'amiral français et le colonel Fabvier, et de la destruction de la flotille Grecque. Ce qui paraît positif c'est que depuis l'intervention de l'amiral de Rigny on a cessé de se battre à Scio. On assurait qu'il se disposait à aller lui-même avec le commodore Hamilton, rétablir l'ordre dans cette île.

PARIS, 14 Déc.

Le général Paskewitch vient d'informer l'Empereur que la paix était conclue avec la Perse. On assure que l'Araxe, rivière qui se jette dans la mer Caspienne, servira désormais de limite entre la Perse et la Russie. Cette-ci s'est réservée une portion de territoire au midi de l'Araxe, qui lui donnera les moyens de harceler la Perse, et de provoquer une nouvelle guerre qui finira encore par un grandissement de territoire. C'était l'ancienne méthode Romaine, et c'est encore aujourd'hui celle des Anglais dans l'Inde. La frontière Russe n'est plus qu'à 100 lieues d'Ispahan; la prochaine guerre livrera peut-être cette capitale à l'ambition insatiable du gouvernement moscovite; et, dit le London Herald, nos journaux ministériels commenceront à s'inquiéter et à se plaindre de la mauvaise foi et des envahissemens continuels de la Russie.

Peut-être alors, continue le même journal, penserons-nous à envoyer des troupes au secours des Persans, mais 5,000 hommes suffiraient-ils comme dans l'affaire de Lisbonne? 19,000 hommes, 20,000 même suffiraient-ils pour défendre la Perse? Et quand même nous pourrions lever une pareille force, (égale au moins à celle qui existe en Angleterre et que M. Hume trouve encore excessive) comment subvenir à la dépense qu'exigerait son entretien dans un pays comme la Perse et à une telle distance. Cela nous coûterait au moins 20 millions sterling par an. Le pays voudrait-il se soumettre à une pareille taxe additionnelle? Ou bien nos ministres jugeraient-ils prudent d'emprunter chaque année 20 millions, et d'ajouter une taxe annuelle d'un million, pour en payer l'intérêt? Ne conviendrait-il pas plutôt que le système des emprunts a déjà dure trop longtemps?

Un banquet a été offert le 22 Novembre à M. Belaguette-Mornay, député de l'arrondissement de Belley. Les toasts suivans ont été portés: Au roi: Puisse sa sagesse préserver de toute atteinte l'ouvrage du monarque législateur!

Au député du collège électoral de Belley: puisse-t-il par ses lumières et son patriotisme contribuer à la conservation de nos libertés publiques!

Par M. le baron Laguerre de Mornay, député: à la jeunesse française! puisse-t-elle dans quelques années jouir tranquillement des institutions que nous aurons contribué à lui conserver!

Aux progrès de l'éducation constitutionnelle des Français! elle seule peut amener la fusion des partis.

On écrit de Lyon: Un de nos jeunes peintres les plus distingués, M. Biard, vient de partir pour la Grèce. Il s'est embarqué à Toulon, aux frais du gouvernement, à bord d'un bâtiment qui va rejoindre l'escadre du contre-amiral de Rigny, et remplacer ceux qui ont le plus souffert

au combat de Navarin. M. Biard est chargé de l'enseignement du dessin aux élèves de la marine. L'aspect des beaux sites de la Grèce, l'air martial et le costume pittoresque de ses habitans, leur héroïsme inspireront sans doute à M. Biard de belles compositions, qui agrandiront la réputation qu'il s'est déjà acquise.

FEUILLETON.

Communiqué.

Une nouvelle bien agréable pour tous ceux qui s'intéressent à la cause de la Liberté des Peuples, et dont la confirmation est attendue ici avec impatience, est celle du renvoi de M. DE VILLELE du ministère Français. Bien que les affaires politiques de notre gouvernement ne soient aucunement liées à celles de France, nous ne saurions maîtriser la joie que nous ferait éprouver la certitude que cet infame ministre ne tient plus les rênes de la monarchie Française. Persuadé que mon avis sera partagé par tous les amis de la cause commune, je propose qu'à la réception de cette nouvelle, on invite le commandant du Bataillon des Canonniers d'Orléans de faire, ce jour-là, un salut, de cent coups de canon, sur la Place d'Armes.

UN REPUBLICAIN.

Un forgeron nommé Benjamin D. Franklin, a donné occasion de faire parler de lui, dernièrement, dans l'Etat de l'Ohio, par les traits suivans: Il s'est marié avec une jeune personne à Fort-Bail, dans le mois d'Octobre, a contracté des dettes, ensuite vole un cheval qu'il a vendu à Michigan, il en a volé un second, à York, qu'il a encore vendu; puis, pour revenir sur l'Ohio, il en a volé un troisième; et de retour chez lui, il a fait de fausses signatures; on l'a mis en prison, il s'en est échappé, a volé de l'argent et est ensuite parti pour New-York. Voilà ce qu'on peut appeler un honnête industriel!

Mlle \*\*\* avait lu dans un grand journal un article sur le Tableau du Caucase, par M. Klaproth. Quelle betise, dit-elle, d'en dire si long sur une chose cocasse!

—La Muelle, reçue à Feydeau, est tirée du roman de *Seur Anne* de M. Paul de Kock. Le caissier dit-til: Anne, ma sœur, Anne ne vois-tu rien venir?

Un acteur du théâtre de Mont-Parnasse, qui a sans doute entendu parler de la verte avec laquelle Kemble sautait le passage de la vie à la mort, a voulu suivre son exemple; mais il s'est laissé choir avec tant de violence, qu'il s'est troué mal: ses camarades ont été forcés de le relever et de lui faire respirer le grand air.

HISTOIRE DE NAPOLEON, par M. de Norvins. 4 vol. in-8°, chaque volume composé de 4 livraisons.

La censure, plus douce, ou plutôt moins déraisonnable pour nous qu'elle ne l'a été à l'égard des journaux de la capitale, n'a vu aucun inconvénient à nous permettre l'annonce, même raisonnée, d'une histoire que tout le monde sait par cœur, mais dont la plus heureuse mémoire ne saurait retenir tous les détails. Que d'événemens, en effet, entassés dans une période de trente années! Celui qui, comme nous, a entendu ce premier cri de liberté, qui fut le signal de la révolution française, et alla chercher des échos jusques dans les pyramides de l'Egypte; qui comme nous, conséquemment, a traversé ces époques d'enthousiasme, de terreur, de deuil, de gloire et d'agitations politiques qui ont tour à tour effrayé, étonné, ébloui, désolé et consolé l'Europe; celui qui a vu la révolution de l'Amérique, et l'effranchissement du nouveau monde, marchant à grand pas vers la civilisation, tandis que le royaume de Charles-Quint se replonge dans la barbarie; celui-là, dis-je, n'a-t-il pas, en réalité, vécu plusieurs âges d'homme? Que de peuples dont l'histoire, pendant une longue série de siècles, n'offrait que des traits sans couleur, comparée avec celle dont M. de Norvins s'est borné à tracer une rapide, mais fidèle esquisse! Les patriotes et cinquante livraisons de ce bel ouvrage viennent de paraître, et le prix en est maintenant porté à 5 fr. Celles-ci commencent aux derniers jours du directoire, et nous laissent au milieu des mémorables campagnes combinées dans l'Italie et l'Allemagne, sous la conduite de Napoléon, premier consul, aidé de ses plus habiles généraux, à la tête desquels se trouvaient Moreau, dont la gloire brillait alors d'un éclat sans tâche... Elles contiennent les portraits de Kleber et de Desaix; une carte de la Syrie et une autre très-complète de l'Egypte; trois gravures, représentant la révolte du Caire, la sanglante bataille d'Aboukir et l'étonnant passage du mont St-Bernard; plus, les plans des trois batailles principales, savoir: celles des Pyramides, d'Aboukir et de Marengo; l'exécution de ces précieux accessoires ne laisse rien à désirer.

Encouragement de l'industrie en France. Depuis long-temps l'invention de presque tous les procédés industriels qui ont le plus contribué à la prospérité des nations, a été justement réclamée par la France, qui en a cependant toujours profité la dernière: d'où nous vient donc cet éloignement à favoriser les entreprises les plus utiles, lors même que le mérite et le succès en sont démontrés? Le Courrier des Tribunaux nous fournit un nouvel exemple de la difficulté avec laquelle le génie innove en France.

M. B. MAINQUEL invente un bateau à vapeur, dont le mécanisme est tel, que sa marche s'accroît en raison de la résistance des courans. Certes, voilà une découverte dont l'utilité ne sera pas contestée! Mais il faudrait un misérable centaine de mille francs pour en assurer le succès: on parvient, en créant des actions, à ramasser la moitié de cette somme; et arrivé à ce

point, bien que des essais réitérés faits dans les parties les plus rapides de la Seine et du Rhône aient complètement réussi, c'est en vain qu'on s'efforce à stimuler le zèle des premiers actionnaires ou à en gagner de nouveaux: l'affaire tombe faute de soutien; et voilà une belle et excellente spéculation, que M. Mainquel sera probablement obligé d'aller exploiter chez nos voisins, qui viendront probablement ensuite l'exploiter chez nous à leur profit!!!

Phare du Havre.



NOUVELLES MARITIMES.

PORT DE LA Nlle.-ORLEANS. Expédiés.

Navire Jefferson, Leslie, Baltimore, capitaine. Navire Missouri, Rogers, Philadelphie, White, Jaudon et co.

Brick Ajax, Banks, Norfolk, J. W. Zacharie et co. Brick Eric, Stevens, Charleston, S. Paxton. Goel. Hope, Hurotas, Havane, J. P. Payson. Goel. Hope et Polly, Chase, Matanza, J. W. Zacharie et co.

Sloop Hetter, Sawyer, Havane, J. P. Payson. Bateau Mary Demouss, Sawyer, Rio-Grande, J. P. Payson.

Arrivés.

Navire Hanover, Burston, de la Mobile, sur lest. Bateau à vapeur Robert Emmet, Reilly, de Big Black, avec 177 bles coton à Reynolds, Byrne et co. 187 à T. Fowler; 17 à M. White; 12 à Fisk. 6 à ordre.

Un chaland des Attakapas, avec 702 bles coton à Planché et O'Dubrig, et à ordre. Deux chalands de Florance avec 394 bles coton à J. Hagan et co; J. Fowler jr., Lockart et Arrott; J. G. Banks.

Un chaland d'Alabama, avec 302 bles de coton à M. White, J. G. Banks, J. Fowler, Dick, Booker et co. Trois chalands du Tennessee, avec 560 bles de coton. Un bateau de Lafourche, avec 26 bles coton à ordre.

Entrés.

Navire Armata, Harvey, de Boston, avec de la chaudière du savon des souliers et d'autre articles à J. Touro; John Clark; W. Aborn; J. Frost; Hill et Henderson; J. Hlawca.

Arrivés au bassin.

Goel. Orléans, H. Monrose, de la Mobile, à J. P. Payson, avec 36 esclaves à ordre.—11 passagers: Goel. Elizabeth, Wood, de Covington. Goel. Poney, de la Mobile, sur lest.

MEMORANDUM.

En charge à Bordcaux pour la Nlle.-Orléans. La *Hexagone*, partant le 31 Décembre: La *Véna*, capt. Bouchalds, incertain.

L'OUVERTURE DU GRAND PANORAMA.

Le Palais du Jardin de Versailles. AURA lieu aujourd'hui dans l'édifice construit exprès, sur la place publique de la rue des Remparts, vis-à-vis la rue d'Orléans. Le public sera admis depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après midi.

Prix d'entrée: 50 cents. Les enfans ne paieront que moitié prix. On admet des abonnemens pour tout le tems qui sera exposé le tableau, à raison d'une piastre par personne.

N. B. Le tableau admirable d'ARIANE, est également exposé dans le même lieu, où on pourra le voir sans payer d'avantage.

DEPOT DU VERTICALE.

REMEDS DE L'ANCIEN. TENU PAR A. MICHOND.

L'ANCIEN Depot de cet inappréciable Remède, est expédié par Mr. COTTEN, sans qu'on le prouve par l'exhibition des fioles, aux MAITRES-TRAVERS en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif \$1 75, vomitif \$1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy \$1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT de l'ANTIOLEPTIQUE du Dr. Guillet de Paris. Prix \$1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquillerie, armes, marbres, verroteries, faïences, cordes à linge, huile, bouchons fins, vin &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 livres de beau Sucre pour \$1, et 5 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 6 MARS, 1828. Une représentation de *Thérèse*, Ou, *l'Orpheline de Genève*; Mélodrame en 3 actes de Victor Ducange, orné de tout son Spectacle.

Suivi du

CHARLATANISME; Vaudeville en un acte de Scribe.

Dimanche, 9 Mars, La première représentation de la reprise du *Barbier de Seville*, Opéra en 4 actes de Beaumarchais, musique du Célèbre Rossini, remis au Théâtre avec le plus grand soin.

En attendant la *Jeune Prude*, ou les *Femmes entre elles*, opéra nouveau en un acte—Le *Chemin creux*, mélodrame nouveau en 3 actes &c. &c.

POUR BOSTON

Le brick fin voilier, doublé, chevillé et cloué en cuivre l'EDWARD, capt. Trask ayant son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ayant de beaux oménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à

22 fév. LINGEN & GREEN.

PARIS, LE CARPENTIER,

SAMEDI 8 MARS, à midi, au café de la Bourse il sera vendu, Une négresse nommée BERTSEY, âgée de 23 ans, bonne cuisinière et servante, avec son fils HENRY, âgé de 4 ans. Cette esclave est vendue parce que parfois elle se grise; autrement c'est une excellente domestique et conviendrait parfaitement à un habitant de campagne. 22 fév.



Ventes Publiques.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

Il sera vendu Samedi le quinze Mars courant, à midi, à la Bourse d'Newlett, les propriétés suivantes: UN LOT de terre situé dans la rue Bourbon en cette ville, entre les rues de l'Hopital et du Quartier, sur la gauche en allant de la première de ces deux rues vers la seconde; le dit lot de terre ayant 33 pieds de face sur 120 de profondeur, borné d'un côté par une propriété ayant appartenu ci-devant au sieur Lippauze et de l'autre côté par la propriété de Dame Veuve Richon: Ensemble avec la Maison et les autres bâtimens et établissemens qui s'y trouvent.

Plus, deux Esclaves, savoir: Clara, négresse d'environ 28 ans, et Léocadie mulâtresse d'environ 23 ans, garanties des vices et maladies redhibitoires.

CONDITIONS.—COMPTANT. N. B.—Les actes de ventes seront passés aux vant Mr. Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs: 3 mars

PAR J. LE CARPENTIER.

Il sera vendu le Samedi 8 Mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves et propriétés ci-après désignées, savoir: SEIZE ESCLAVES des deux sexes, presque tous créoles de la Louisiane et pour la plupart habitués aux travaux d'habitation. Parmi lesquels il y en a beaucoup à talents, tels que charpentiers, maçons, tonneliers, charretiers, et bons domestiques de maison. Dans le nombre de ces esclaves, il y a trois négresses bonnes cuisinières, blanchisseuses et repasseuses. Tous ces esclaves sont de plus de 35 ans, sont bons sujets, et garantis des vices et maladies préjudiciables par la loi. Le propriétaire, Mr. Jean Naha, ne les vend qu'à cause de son départ prochain pour France. De plus, appartenant au même propriétaire, un Lot de Terre situé rue de Victorie, entre les rues Mandeville et d'Espagne, faubourg Marigny; ayant 50 à 51 pieds environ de face sur 107 pieds de profondeur, sur lequel lot de terre il existe une maison No. 98, bricquetée entre poteaux et doublée en planches, de 44 pieds de face à l'autre rue de la Victorie, sur 24 pieds de profondeur, ayant six appartemens, une galerie sur la cour, et un cabinet à chaque bout, une porte d'entrée sur la rue à chaque extrémité de la maison; deux puits dans la cour, une cuisine de 16 pieds de face sur 12 pieds, dirigée en trois chambres à feu, pour servir à trois locataires de la maison principale. UN LOT DE TERRE touchant au précédent dans la profondeur, situé rue de la Levée No. 195, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 à 31 pieds environ de face à la rue de la Levée, sur 155 pieds environ de profondeur, du côté de la rue Mandeville, 126 pieds du côté de la rue d'Espagne, à laquelle dernière profondeur il s'élargit de 20 pieds environ, sur une nouvelle profondeur de 29 pieds, ce qui fait 155 pieds environ de profondeur du côté de la rue d'Espagne, et à cette profondeur, ledit lot a 50 à 51 pieds de large. Sur ce dit lot de terre, il existe dans la profondeur, une maison bricquetée entre poteaux, doublée en planches, de 29 pieds 6 pouces de face sur 23 pieds, composée de deux chambres à feu, galerie avec deux cabinets, une cuisine de 20 pieds de face sur 10 de profondeur dans la cour. Toutes les dimensions sont mesurées françaises, et les établissemens sont dans le meilleur état.

Conditions.—Moitié à un an, et moitié à deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, par Wm. Young Lewis, notaire public. 27 fév.—41.

VENTE A L'ENCAN.

Par Bauduc & Domingon.

Il sera vendu Mardi le 1er. Avril 1828, à midi, à la Bourse d'Newlett, à la Nlle.-Orléans, les propriétés suivantes: 1—Un Lot de Terre situé au faubourg Delord en cette ville, mesurant 80 pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 150 pieds de face à la rue Suzette; 80 pieds sur le lot No. 5 par lequel il est borné d'un côté et 130 pieds sur le lot No. 2 par lequel il est borné de l'autre côté. Ledit lot désigné par le No. 1 sur le plan figuratif qui a été dressé par Mr. J. Pilié voyer de la ville et qui est déposé dans l'étude de Mr. Théodore Seghers, notaire public, rue St. Louis vis-à-vis de la Bourse; ledit lot No. 1 sera vendu ensemble avec la maison à étage, et les autres bâtimens et établissemens qui s'y trouvent.

2—Un Lot de Terre adjoignant le précédent et désigné sur le même plan par le No. 2. Ce lot mesure 33 pieds et 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur 130 pieds de profondeur et est borné d'un côté par le lot No. 1; de l'autre côté par le lot No. 3 et dans le fond par le lot No. 5. Ce terrain sera vendu avec les bâtimens et les établissemens qui s'y trouvent.

3—Un Lot de Terre adjoignant au précédent et désigné sur le même plan par le No. 3. Ce lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur 180 pieds de profondeur, et est borné d'un côté par les lots Nos. 2, 5 et 6; de l'autre côté par le lot No. 4 et dans le fond par le lot No. 11.

4—Un Lot de Terre adjoignant au précédent et désigné sur le même plan par le No. 4. Ce lot mesure 33 pieds et 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur 180 pieds de profondeur, et est borné d'un côté par le lot No. 3, et de l'autre côté par la propriété contiguë, ci-devant appartenant à la succession de feu Urbain Gaienné père, et dans le fond par le lot No. 12.

5—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le No. 5, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds et 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par les lots Nos. 1 et 2; de l'autre côté par le lot No. 6, et dans le fond par le lot No. 3; ensemble avec les bâtimens et établissemens qui s'y trouvent.

6—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le No. 6, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 5, de l'autre côté par le lot No. 7 et dans la profondeur par les lots Nos. 3 et 11. Ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent.

7—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le No. 7, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 6, de l'autre côté par le lot No. 8, et dans la profondeur par le lot No. 11; ensemble avec les bâtimens qui s'y trouvent.

8—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le No. 8, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 7, de l'autre côté par le lot No. 9, et dans la profondeur par le lot No. 11; ensemble avec les bâtimens qui s'y trouvent.

9—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le No. 9, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces et